



AVIS

Conformément à l'article 9.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la SARL OTIS LUXEMBOURG a introduit une demande d'autorisation (N° du dossier : 3A/2021/1421/175) relative à l'exploitation de deux ascenseurs à Wecker, 9, Hauptstrooss, pour le compte de la société GROUPE MANUEL CARDOSO concernant le COBOLUX CENTER.

Le dossier de demande d'autorisation peut être consulté par le public intéressé à la maison communale à L-6834 Biwer, 6, Kiirchstrooss, du 14 au 28 mai 2021 inclus.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Marc LENTZ
bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
secrétaire communal